

Ecole élémentaire des Ruires
12 place René Char
38320 EYBENS
☎ 04.76.25.69.92
✉ ce.0383032p@ac-grenoble.fr

Eybens, le 7 mai 2020

Parents,

Dans son allocution du 28 avril dernier, le premier Ministre a présenté le cadre du dé-confinement, et, en particulier celui de la réouverture **progressive** des écoles.

Cette réouverture ne se fera que si le protocole sanitaire arrêté au niveau national est respecté. Il garantit la sécurité des élèves et du personnel, notamment par l'application de quatre principes fondamentaux :

- l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels ;
- le maintien de la distanciation physique ;
- l'application des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves.

Sur la ville d'Eybens, les écoles élémentaires vont rouvrir à partir du jeudi 14 mai 2020. **Dans toutes les écoles élémentaires de la ville, seront accueillis, jusqu'à la fin du mois de mai, uniquement les enfants des familles prioritaires (comme définies dans le communiqué en ligne sur le site internet de la ville) ainsi que les enfants volontaires des classes « charnières » de CP et de CM2, dans la limite des places disponibles :**

- Bel Air élémentaire : 2 groupes de 12 élèves maximum par jour
- Bourg élémentaire : 3 groupes de 12 élèves maximum par jour
- **Ruirs élémentaire : 3 groupes de 12 élèves maximum par jour**
- Val élémentaire : 2 groupes de 12 élèves maximum par jour

en sachant que **les groupes d'enfants sont fixes pour les 3 semaines à venir et ne peuvent pas être modifiés** pour limiter le brassage des élèves.

Nous sommes conscients que vos enfants souhaiteraient revenir et que vous avez souvent besoin que vos enfants soient à l'école pour pouvoir vous-mêmes reprendre le chemin du travail. Nous sommes au regret de vous annoncer que, jusqu'à la fin du mois de mai, **votre enfant devra continuer l'école à la maison comme pendant les 8 semaines qui viennent de s'écouler s'il est en CE1, CE2 ou CM1.**

Nous mettons tout en œuvre pour tous les élèves pour assurer cette continuité pédagogique, qu'ils soient dans l'enceinte de l'école ou à la maison.

Les parents des enfants concernés par la reprise seront informés de l'organisation des conditions d'accueil dès que les réunions et l'organisation de cet accueil sanitaire sera acté par les directeurs d'école et la municipalité, soit en début de semaine prochaine.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

L'équipe enseignante